

Le principe d'égalité d'accès aux services publics est à oublier. L'organisation territoriale a dévié des besoins des citoyens. La mobilité des agents sera au cœur du plan Action publique 2022

# Fonction publique Le mythe brisé de l'égalité territoriale

## Lacarte et le territoire

Dans une étude originale que dévoile l'Opinion, le magistrat en disponibilité de la Cour des comptes François Ecalle, fondateur du site spécialisé dans les finances et les politiques publiques Fipeco, a recensé le nombre de fonctionnaires dans les territoires en croisant les résultats avec le nombre d'habitants et l'emploi, donnant ainsi un « taux d'administration » des territoires qui révèle quelques surprises.

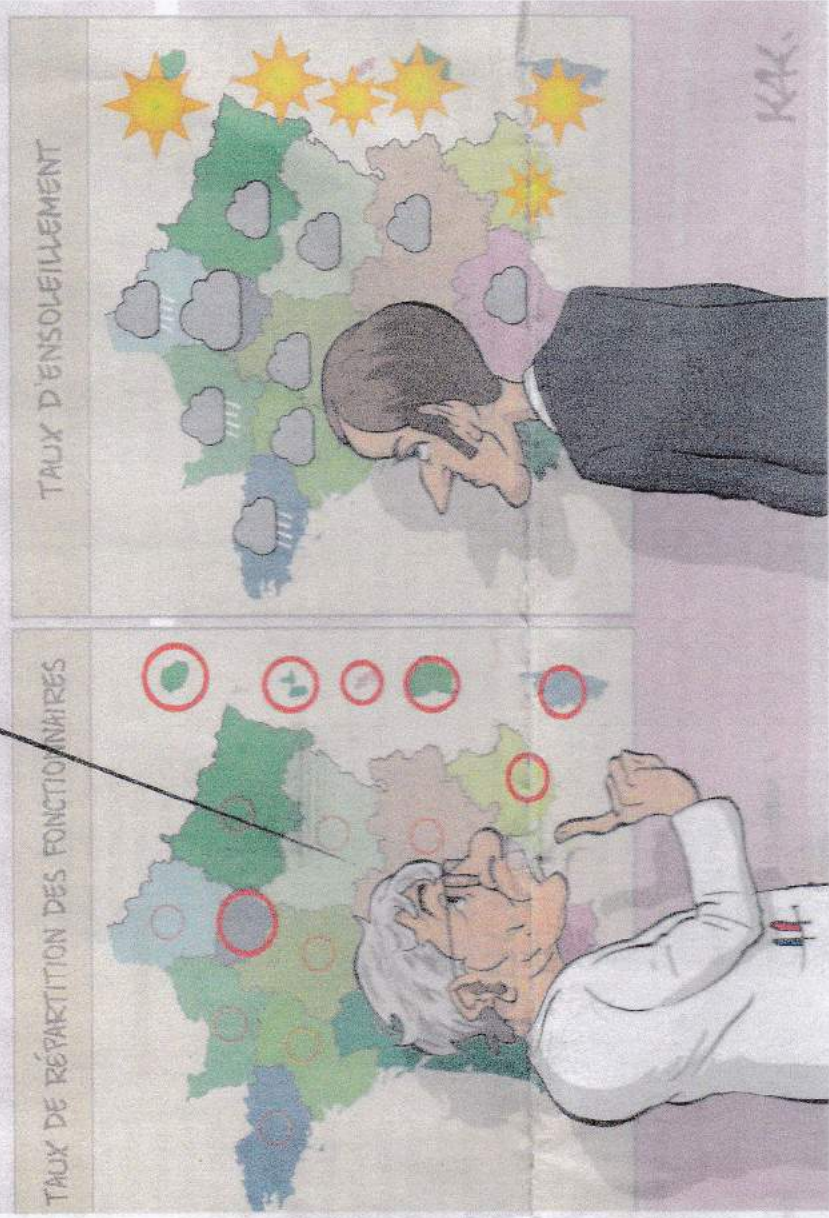
Raphaël Legendre

TROIS BONNES NOUVELLES sont tombées mardi pour l'économie française. La première, c'est que l'OCDE a revu ses prévisions de croissance à la hausse pour 2018, à 2,2%. La deuxième, c'est que 277 700 emplois privés ont été créés l'année dernière - un plus haut depuis dix ans. Enfin, la troisième, directement liée à la précédente, c'est que 8 900 postes ont été supprimés dans la fonction publique, « du fait notamment de la baisse du nombre de contrats aidés », précise l'Insee.

Mais alors que le gouvernement planche toujours sur sa réforme de l'Etat

dans le cadre du grand chantier « Action publique 2022 », une étude du site spécialisée dans les finances et les politiques publiques Fipeco, dévoilée en exclusivité par l'Opinion, lève le voile sur un problème structurel et profond de l'emploi public : les fonctionnaires ne sont pas là où ils sont les plus utiles. Un constat qui pose la question de la mobilité des agents publics, alors que seulement 4,3% d'entre eux changent de postes chaque année et que seul 0,6% passe d'une fonction publique à l'autre chaque année (Etat, hôpital, collectivités).

ET PUIS J'AI EU L'IDÉE DE RAPPROCHER CES DEUX CARTES.



Dans son étude, le fondateur de Fipeco, François Ecalle, démontre notamment que la répartition des emplois publics sur le territoire ne correspond en rien aux besoins des citoyens.

**L'exception des DOM.** Le principe d'égalité d'accès aux services publics a beau être brandi régulièrement pour justifier la non-suppression de postes, ce dernier « est loin d'être respecté »,

affirme François Ecalle. Pour arriver à cette conclusion, ce magistrat de la Cour des comptes en disponibilité a compilé les dernières données disponibles (2015) sur les fonctionnaires en activité dans les territoires, pour les comparer au nombre d'habitants de ces territoires, puis dans un deuxième temps au nombre d'emplois totaux pour savoir si cette répartition correspond au niveau d'activité économique de ces territoires. Dans un

cas comme dans l'autre, les écarts sont impressionnants.

Qu'il s'agisse du nombre d'emplois publics par habitant ou dans l'emploi total, les départements d'outre-mer (DOM) trônent tout en haut de la pyramide. Les Ultramarins sont ultra-administrés. Toutes fonctions publiques confondues, les DOM disposent en moyenne de 85 emplois publics pour 1 000 habitants, contre



# Fonctionnaires : le mythe brisé de l'égalité territoriale

●●● Suite de la page 1

un «taux d'administration» moyen de 72 agents publics pour 1 000 habitants en métropole. De même, la part des fonctionnaires dans l'emploi total y est de 28 % contre 18,6 % en métropole. Un surinvestissement de l'Etat qui ne permet pourtant plus d'acheter la paix sociale, comme l'illustrent les mouvements sociaux aujourd'hui à Mayotte, comme hier en Guyane, à la Réunion ou aux Antilles ces dernières années. La Corse (80 agents pour 1 000 habitants) et l'Ile-de-

**« Les transferts d'une fonction publique à l'autre sont très rares. Les syndicats le découragent souvent. Quant aux agents de catégorie C, la mobilité ne les intéresse guère »**

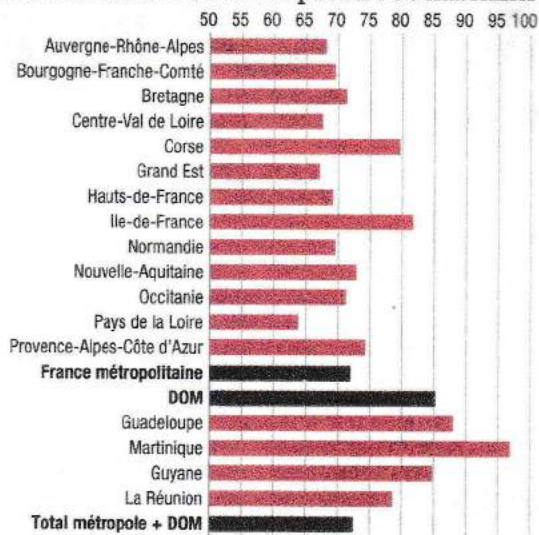
France qui concentre ministères et administrations centrales (82 pour 1 000) sont également à part, « malgré une relative faiblesse des emplois hospitaliers dans ces régions », souligne François Ecalé.

**Des écarts importants.** Mais même en mettant de côté ces trois régions atypiques, les écarts restent importants entre les régions, et encore plus entre les départements. « L'écart est de presque 25 % entre la région la plus pourvue en fonctionnaires civils de l'Etat (PACA) et la moins pourvue (Pays de la Loire); il est de 50 % entre la région la plus dotée en fonctionnaires publics locaux (PACA) et la moins dotée (Grand Est); il est de 75 % entre la région la plus pourvue en fonctionnaires hospitaliers (Bourgogne-Franche-Comté) et la moins pourvue (La Réunion) », recense François Ecalé. L'étude ajoute que « l'écart entre le taux d'administration le plus fort et le plus faible dans les départements, hors Paris, est d'environ 1 à 2 (pour l'ensemble des trois fonctions publiques et les fonctions publiques d'Etat et locale) ou d'environ 1 à 3 (pour les hôpitaux) ».

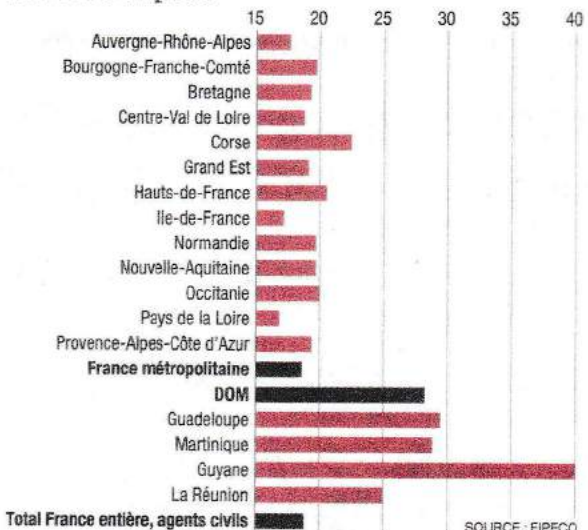
Le sacro-saint principe d'égalité entre les territoires a du plomb dans l'aile. Et encore, l'étude n'aborde pas les problèmes d'organisation au sein des territoires, où les doublons se multiplient entre une fonction publique d'Etat incapable de déléguer entièrement certaines prérogatives et les différentes strates de collectivités avides de compétences. « La situation reste extrêmement embrouillée, complexe. Des missions ont été ajoutées les unes aux autres sans prendre en compte les effets de la décentralisation », regrettait fin 2017 la Cour des comptes dans un audit cinglant sur les services de l'Etat dans les territoires.

Des difficultés que le gouvernement compte aborder dans le cadre du grand chantier « Action publique 2022 », dont un volet concernera la réorganisation territoriale. A Bercy, on estime

Le nombre de fonctionnaires pour 1 000 habitants



Pour 100 emplois



que la mobilité des agents publics sera l'une des clés de la réussite. Pour cela, 1,5 milliard d'euros seront investis sur le quinquennat dans la formation des agents. Au sein d'un bassin d'emploi, des portails numériques d'offres d'emploi communs aux différents versants de la fonction publique pourraient être créés. Les « commissions administratives paritaires », qui décident à Paris de la mobilité des agents dans les territoires, pourraient être déconcentrées.

Surtout, l'exécutif réfléchit à une nouvelle structuration de la rémunération pour renforcer l'attractivité des postes difficiles ou isolés, et a déjà évoqué un plan de départ volontaire pour qu'une partie des fonctionnaires partent vers le privé. Autant de mesures qui laissent le président du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale perplexe. « Les transferts d'une fonction publique à l'autre sont très rares. Les syndicats le découragent souvent. Quant aux agents de catégorie C, qui forment le gros des bataillons de la fonction publique territoriale, la mobilité ne les intéresse guère », indique Philippe Laurent. L'affaire est loin d'être gagnée.

@LEGENRA

## « Certain à attirer

FRANÇOIS BEHAREL est France.

Observez-vous des tensions

L'activité de l'intérim affaiblie entre 8 et 10 % en ce début d'année, une pénurie de main-d'œuvre, cela ne touche pas toujours, plus souvent une qualification une compétence spécifique trouver... Par exemple, une un comptable, mais en réalité un comptable qui maîtrise bien quand on affine, on se cherche plutôt un agent administrateur des compétences en comptabilité prises ratent des commandes, difficultés à trouver les bonnes

Cela conduit-il les employeurs de meilleurs salaires?

Comme la guerre des talents prégnante qu'auparavant, le train de changer entre l'emploi. Le rapport de forces sur certains postes, il y a clairement des rémunérations. Avec, à terme, un renchérissement du coût de « à terme » car pour l'heure le contenu. Surtout les employeurs le bon angle pour attirer les candidats. Par exemple, pour les jeunes technologies, ils font des efforts bon équilibre entre vie professionnelle, pour proposer du télétravail en avant une ambiance de travail. Ils ne le font pas que par choix, nécessité. D'ailleurs ils ont beaucoup gagnés et cela augmente nos voyons aussi que les entreprises plus en plus des emplois durables, notre activité de cabinet en CDI croît de 37 %, sur tous les fois plus que le marché. Il ne faut personne aujourd'hui de profils scientifiques en CDD ! Les entreprises ont la période d'essai pour tester justement sur les « soft skills »

Est-ce que ces difficultés peuvent être résolues par la formation ?

A la fois le paradis

PAUVRE VUE DE LA MÉT